

R.P.I Morogues- Parassy- Aubinges
Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école le 18 octobre 2024
à PARASSY.

Membres présents :

Mesdames Fiault, Beauvais, Halard ; Mengual, Leclerc et Moreau, Mr Brahiti, parents élus.
Madame Pinson, maire de Parassy, Mme Renaud, déléguée représentante au conseil d'école pour la mairie de Parassy
Mr Clavier, maire de Morogues, Mme Huré, 1ère adjointe à la mairie de Morogues,
Mr Bertin, 1ère adjoint à la mairie d'Aubinges
Mesdames Barthélémy, Chappuis, David, François, enseignantes.
Invitée : Elodie Vataire, ATSEM

Membres excusés :

Mr Dupuy, inspecteur de circonscription Cher Nord,
Mr Segouin,, parent suppléant et Mme Creugny, DDEN.

En préambule, Mme David rappelle que le compte-rendu du conseil d'école réalisé par le président du conseil d'école et validé par un co-secrétaire de séance (Mme Moreau) sera porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site de la commune de Morogues, Aubinges et Parassy, il sera aussi diffusé par l'intermédiaire des adresses mails des parents.

• **1. Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école et bilan des actions envisagées.**

Mme Chappuis en fait lecture.
Son approbation est adoptée à l'unanimité.

• **2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et délibération afin de fusionner en un conseil d'école commun**

Parents titulaires : Monsieur Brahiti, mesdames Leclerc, Moreau et Mengual
Parents suppléants : Mesdames Halard, Beauvais, Mr Segouin et Mme Fiault
Les 3 écoles ont organisé leur propre élection uniquement par correspondance. Pour Parassy, il y a eu 95 % de votants, 97,44% pour Aubinges et 83,3% pour Morogues.
Nous avons établi une délibération pour unir nos 3 conseils d'école et n'en faire qu'un.
Vote à l'unanimité.

• 3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école pour l'année 2024-2025

Aucune modification n'a été apportée au règlement départemental des écoles du Cher.

Mme David a fait parvenir aux représentants de parents d'élèves le règlement intérieur par voie électronique, idem pour les maires.

Vote abstention : 0 contre : 5 (les mairies sont en désaccord avec le droit d'accueil en cas de grève des enseignants) pour : 8

Celui-ci a été entériné par les membres du conseil d'école.

4. Le programme PHARE

La lutte contre le harcèlement est une priorité absolue pour notre ministère, pour cela il a été créé le programme PHARE.

Dans la circulaire du 2 février 2024, est indiqué que le personnel des écoles doit **prévenir, détecter** tous les faits de harcèlement et y **apporter une solution**

- Le programme de lutte contre le harcèlement est obligatoire dans chaque école ce qui se traduira par des actions de formation des enseignants d'ici la rentrée 2027 et des élèves (à ce jour les enseignantes du RPI n'ont toujours pas été formées)
- Mise en œuvre d'une politique de prévention et de détection du harcèlement à l'échelle de l'école. Toutes les situations, sans exception, de harcèlement y compris les suspicions doivent être déclarées et suivies sur l'application STOP HARCELEMENT
- Nomination d'un coordinateur départemental et d'une équipe ressource
- Information systématique des élèves et des familles :
 - Passation durant la 1^{ère} quinzaine de novembre (2h seront dédiées à cela), par tous les élèves du CE2 à la terminale, d'un questionnaire auto-évaluation non nominatif visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.
 - à partir du CP, tous les élèves auront 10h d'apprentissage scolaire sur ce thème

Mmes Chappuis et Barthélémy constatent que les questions induisent forcément un mal être et des réponses qui vont dans le sens d'une victimisation.

L'année dernière, Mme Chappuis a déploré qu'à la suite « de cette pseudo-enquête », cela ait déclenché beaucoup d'animosité et des dissensions entre les élèves et entre parents.

Les enseignantes souhaiteraient qu'un questionnaire plus neutre dans ces propositions soit proposé l'année prochaine.

5. Évaluations nationales CP/CE1/CE2/CM1/CM2

Mme François fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CP :

Les évaluations ont été passées entre le 9 et le 20 septembre 2024, c'était le même livret d'exercices de 64 pages qu'en 2023, tous les exercices étaient chronométrés.

Ces évaluations ciblaient 3 domaines de compétences en français:

la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral (compréhension de mots, de phrases et de textes lus par l'adulte).

En mathématiques elles ciblaient 4 domaines : l'écriture des nombres de 0 à 10, la compréhension de la numération de 0 à 10 (comparer des nombres, quantifier une collection ou placer un nombre sur une ligne graduée), la résolution de problèmes et la géométrie.

La maitresse a expliqué aux élèves que c'était surtout un outil pour qu'elle sache où ils en étaient en début d'année et ce qu'il faudrait retravailler tous ensemble dans l'année. Tout s'est bien passé, ils adoraient sortir tous les jours le fichier, on était dans le calme puisque les GS travaillaient avec l'ATSEM dans la salle d'à côté.

Au niveau des résultats, 2 élèves ont été détectés à besoins en français, 3 dans le groupe fragile et en maths 2 élèves à besoins et 2 dans le groupe fragile.

Les exercices qui ont posé le plus de difficultés en français étaient les deux derniers du fichiers « manipuler des phonèmes » et les exercices « comprendre des textes lus à l'oral par l'enseignante » et en maths les exercices sur la comparaison des nombres et la résolution de problèmes.

L'enseignante a rencontré individuellement toutes les familles pour faire le bilan et une fiche de restitution individuelle des résultats a été distribuée aux parents. Afin d'aider les élèves en difficultés 3 enfants sont suivis en APC les lundis soirs.

Une deuxième phase d'évaluations nationales aura lieu au CP en janvier 2025.

- Mme Barthélémy fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CE1/CE2

Les évaluations se sont passées dans de bonnes conditions grâce à la présence de l'Aesh de la classe qui a pu surveiller le groupe classe durant les épreuves individuelles de lecture.

Une séance de mathématiques ou de français était faite par jour pour chaque niveau.

Dans le groupe CE1, sur les 10 élèves 4 élèves apparaissent comme étant " à besoin" sur plusieurs compétences en mathématiques et en français et 2 en CE2. Une demande auprès du RASED a été faite afin de proposer une aide spécialisée à ces enfants.

Mme Barthélémy a reçu individuellement les parents pour faire un retour de ces évaluations.

Mme Barthélémy souhaiterait que la DSDEN mette à disposition un maître remplaçant dans son école pour qu'elle puisse faire passer les exercices individuels dans de bonnes conditions tout en assurant la surveillance du reste du groupe.

- Mme Chappuis fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CM1 et CM2 :

Les évaluations sont chronophages, il est difficile de les faire passer quand l'enseignante est seule dans son école. Les évaluations pour les CM1 étaient plus fournies que l'année passée. Mme Chappuis regrette qu'elles ne soient que sous forme de QCM et que les élèves n'aient pas davantage à rédiger.

• 6. Exercices attentat-intrusion et incendie

A Parassy: pour la maternelle, l'exercice incendie a été effectué le jeudi 4 octobre : RAS

L'exercice attentat intrusion a été effectué le mardi 15 octobre, le signal sonore utilisé était verbal, les enfants se sont regroupés en silence dans le dortoir et y sont restés pendant 5 min en attendant la fin de l'alerte signalée par la sonnerie du portable de la maîtresse. Les enfants ont assez bien vécu psychologiquement cet exercice.

GS/CP : - le 26 septembre a eu lieu l'exercice incendie, l'alarme a bien fonctionné.

- Le 3 octobre : exercice attentat-intrusion avec comme signal sonore la voix de la maîtresse, l'exercice a été bien accepté par les élèves. Il a été privilégié un confinement dans la classe avec 5 minutes de silence total, les enfants étaient cachés sous leur table.

Aubinges : - le 27 septembre a eu lieu l'exercice incendie, tout a bien fonctionné, le chemin emprunté était différent de celui de l'année passée.

- Le 15 octobre a eu lieu l'exercice attentat-intrusion, rien à signaler

Morogues : - le 19 septembre a eu lieu l'exercice incendie et le 17 octobre a eu lieu l'exercice attentat-intrusion, tout s'est bien passé. Les élèves ont de bonnes prises de repère grâce aux exercices passés les années précédentes.

• 7 . Rentrée scolaire : effectifs à la rentrée 2024

P.S/M.S : $6 + 11 = 17$

G.S/C.P : $13 + 9 = 22$

CE1/CE2 : $10 + 10 = 20$

CM1/CM2 : $7 + 9 = 16$

Soit un total de 75 élèves

8. L'aide aux devoirs, dispositif CLAS

Pour mettre en place ce dispositif, la CDC met à disposition **2 animateurs** par séance autour d'un minimum de **6 enfants**, n'étant pas sûres d'atteindre ce seuil, les enseignantes n'ont pas sollicité le dispositif.

Mme Pavic, membre du foyer rural d'Aubinges se propose bénévolement de faire l'aide aux devoirs. 4 élèves sont concernés cette année.

En revanche, l'année prochaine les enseignantes informeront les familles de l'existence de ce

dispositif dès le mois de mai pour permettre à nouveau son fonctionnement dans notre R.P.I en 2025

• **9. Créneaux piscine**

Les classes de Morogues et GS/CP de Parassy iront dans le bassin d'Henrichemont du 27 septembre au 13 décembre sur les créneaux des vendredis après-midi et les classes d'Aubinges et de PS/MS commenceront du vendredi 21 mars jusqu'à mi-juin, les vendredis après-midi.

Mme François signale que cette année le collège met à disposition une salle dédiée aux classes. Elle remercie également le SIRS de financer le coût du transport qui s'élève à 118€ par trajet.

10. Les activités éducatives

PS/MS et GS/CP (Parassy) :

- Mardi 19 novembre, mes élèves et les GS/CP de la classe de Mme François iront à la maison de la culture de Bourges pour voir « Les petits tous », spectacle de cirque d'objets et de mime. L'après-midi, nous avons programmé un atelier à la médiathèque de Bourges. Cette sortie a pour objectif de favoriser l'ouverture culturelle de nos élèves. Coût : 457 € pris en charge intégralement par la coopérative scolaire de Parassy.
- Claudine reviendra une fois/mois à l'école pour raconter des histoires. Les premières rencontres ont eu lieu le vendredi 4 octobre + le vendredi 20 décembre au matin.
- Bilan santé pour l'ensemble des PS et MS le jeudi 21 novembre

CM1/CM2 (Morogues):

- Le jeudi 21 novembre après-midi, la classe se rendra à Sancergues pour découvrir l'exposition interactive "L'ÉNERGIE à Plein"
- Le mardi 26 novembre : le matin, les élèves iront à la bibliothèque d'Aubigny/Nère pour assister à 2 ateliers (l'usage de l'eau ici et ailleurs + apprendre à porter secours).
- Début décembre, la classe s'engagera dans un projet en collaboration avec l'association Laïcité 18 qui proposera une pièce de théâtre, des débats, des interventions et la classe devra présenter une restitution en fin de projet.

12. Questions diverses

Pas de question, juste une remarque de Mme Pinson qui déplore que la journée qui précédait la veille des vacances de Noël qui réunissait les 4 classes du RPI n'ait plus lieu. Les enseignantes réfléchiront à l'éventualité d'y remédier.

13. Tour de table.

Madame DAVID remercie les membres présents.

La réunion se termine à 20 h 05 .

La présidente et secrétaire : Mme DAVID



La co-secrétaire : Mme Moreau

